



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2017-119

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2017

Sommaire

DDFIP

32-2017-09-04-019 - SIE AUCH délégation de signature AMR 04 09 2017 (1 page)

Page 3

DDFIP

32-2017-09-04-019

SIE AUCH délégation de signature AMR 04 09 2017

délégation de signature AMR 04 09 2017

Arrêté portant délégation de signature

La Chef de service comptable du service des impôts des entreprises de AUCH (32),

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L.257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises dont les noms suivent :

- M, CANONGE Jean François Inspecteur des finances publiques.
- M FOGHIN Didier Inspecteur des finances publiques .
- Mme PERSONNE Catherine contrôleur de's finances publiques.

Art. 2.- Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des particuliers de AUCH.

A AUCH, le 04 septembre 2017.

Madame la Chef de Service comptable du Service des impôts des entreprises d'AUCH.

Marie Paule PROST.

